

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE:—La fête de Monseigneur—Association de N. D. de la Bonne Mort—Au couvent de N.-D. de Lourdes—Bénédiction de l'église de Swan Lake—Bénédiction d'une statue au couvent de Saint-Léon—La thèse et l'hypothèse—Vêture au Carmel de Saint-Boniface—La supériorité des écoles catholiques—Entretien avec S. G. Mgr Charlebois, O. M. I.—Don généreux des Enfants de Marie—Vêture et profession chez les Bénédictines—Un fervent ami de la race française—Voûte de sûreté pour les vieux livres rares—L'Almanach Français de l'Ouest Canadien—Ding! Dang! Dong!

VOL. XIII

1 MARS 1914

No 5

LA FÊTE DE MONSEIGNEUR.

Le dix-neuvième anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque sera célébré le 19 mars. La veille au soir il y aura séance dramatique et musicale au Collège, et le jour de la fête messe pontificale à la cathédrale à 9 heures. Le midi il y aura banquet à l'archevêché pour le clergé. Le soir séance à l'Académie Sainte-Marie.

Les membres du clergé, les communautés religieuses et les fidèles sont cordialement invités à prendre part à ce joyeux anniversaire.

ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DE LA BONNE MORT.

Le 1er octobre 1911, *Les Cloches*, en recommandant aux fidèles l'*Oeuvre des Agonisants* des Clercs de Saint-Viateur établie sous le patronage de Saint Joseph, ont en même temps fait connaître l'*Association de Notre-Dame de la Bonne Mort*, dirigée par les Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray. Pour montrer en quelle haute estime le Saint-Siège tient cet apostolat de prières pour ceux qui vont bientôt entrer dans l'éternité, nous avons reproduit intégralement la lettre adressée le 30 avril précédent par Sa Sainteté Pie X au Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray.

“ Cette Association de la *Bonne Mort*, ” disait le Souverain Pon-

tife, "qui, pour la grande affaire du salut éternel, invoque le patronage de Marie, la Mère des Douleurs, sera de la plus grande utilité pour tout chrétien. . . . Poursuivez donc avec ardeur, Fils bien-aimés, l'accomplissement de la mission qui vous est confiée. Dépensez tous vos efforts à étendre cette Association chaque jour de plus en plus et à la rendre partout florissante tant par le nombre des Associés que par l'éclat des vertus chrétiennes."

Le 28 février de la même année Pie X avait donné ce mot d'ordre aux zélateurs de l'œuvre, reproduit en tête de chaque livraison du *Bulletin de Notre-Dame de la Bonne Mort*: "DITES PARTOUT QUE LE PAPE RECOMMANDE CETTE ŒUVRE AVEC INSTANCE, PARCE QUE LE SALUT DÉPEND DES DERNIERS MOMENTS DE LA VIE, DE LA GRÂCE D'UNE BONNE MORT."

Le R. P. Rondet, procureur de la Congrégation à Rome et l'un des directeurs de l'Œuvre, est venu au Canada dans l'automne de 1912 pour solliciter l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques et l'y implanter. Voici la lettre que lui écrivit S. G. Mgr l'Archevêque le 5 janvier 1913:

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE,

Votre Association de *Notre-Dame de la Bonne Mort* mérite certainement tout l'encouragement possible parce qu'elle est le moyen dont le Bon Maître se sert pour sauver les âmes à l'heure suprême qui décide de leur éternité.

C'est la Bienheureuse Mère de Dieu elle-même qui va au secours des pauvres agonisants, les assiste dans le dernier combat et s'apprête à leur ouvrir la porte du Ciel.

Il y a bien, dans mon diocèse, l'Association des Agonisants sous le Patronage de Saint Joseph; mais comme vous vous entendez avec son Directeur pour reconnaître que les deux Œuvres ne peuvent que s'entraider et se compléter sans se nuire, j'approuve très volontiers votre Œuvre et je la recommande hautement à mes diocésains.

† ADÉLARD, O. M. I.,

Arch. de Saint-Boniface.

* * *

Cette Association de Notre-Dame de la Bonne Mort a pour but de promouvoir partout la dévotion à Notre-Dame de la Bonne Mort et, par le mérite des douleurs de cette divine Mère, au pied de la Croix, d'obtenir à tous ses membres la grâce précieuse entre toutes d'une bonne et sainte mort. De plus elle forme une ligue de zèle et un véritable apostolat de la Bonne Mort, sous le patronage de la Très Sainte Vierge, pour implorer avec elle de Notre-Seigneur sur la croix la grâce de la persévérance pour les justes et celle de la conversion pour les pécheurs.

Pour en faire partie et avoir part aux nombreuses indulgences et aux précieuses faveurs accordées aux associés et aux zélateurs par des rescrits du 5 mars et du 22 juillet 1908, il suffit de se faire inscrire, c'est-à-dire de donner ses *nom* et *prénom*, (nom de famille et nom de baptême; le nom de religion suffit pour les religieux et religieuses), à un zéléteur ou à une zélatrice autorisé à cet effet. Ces noms doivent être transmis à Rome pour être inscrits sur le registre officiel de l'Oeuvre, mais les associés font partie de l'Association et ont part à ses avantages dès qu'ils sont inscrits sur le registre provisoire du zéléteur et ou de la zélatrice. Le nouvel associé reçoit un diplôme d'agrégation transmis par le zéléteur ou la zélatrice, qui eux-mêmes doivent, au préalable, obtenir un diplôme à cet effet de la direction de l'Oeuvre à Rome. Il faut bien remarquer cependant que les zélateurs ou zélatrices peuvent être aidés dans le recrutement des noms de personnes désireuses de faire partie de l'Association. Il va sans dire que personne ne peut être inscrit à *son insu*. Aucune rétribution n'est exigée pour l'entrée dans l'Association.

Toutes les personnes qui se font inscrire sont, de ce fait, membres de l'Association. Celles qui demandent seulement l'inscription constituent un *premier degré* et ont droit aux indulgences accordées à tous les associés et aux messes et prières dites à leur intention. Là est le grand avantage de l'Association. Elle n'impose à ses membres aucune obligation onéreuse en échange des immenses faveurs spirituelles qu'elle met à leur disposition. Elle ne demande strictement à chaque personne qu'un acte de bonne volonté, *un seul*, pour lui donner droit aux faveurs considérables qui constituent son trésor spirituel: il suffit de se faire inscrire.

Les personnes qui, à l'inscription, ajoutent la promesse de réci-ter, matin et soir, trois *Ave Maria* et l'invocation: *Notre-Dame de la Bonne Mort, priez pour nous*, constituent un *deuxième degré*. Enfin, celles qui acceptent de faire en outre, chaque soir, l'examen de conscience, et, chaque mois, l'exercice de la retraite du mois et de la préparation à la mort, constituent un *troisième degré*.

Ajoutons que des offrandes volontaires peuvent être faites pour les intérêts de la *propagande* de l'Oeuvre, pour la chapelle de Notre-Dame de la Bonne Mort et pour faire célébrer des Messes au profit des associés. L'Association publie tous les deux mois un *Bulletin*, dont l'abonnement est de 40 sous. Elle répand aussi des images de Notre-Dame de la Bonne Mort et une médaille qu'elle exhorte vivement tous les membres à porter.

Voulant implanter l'Oeuvre dans le diocèse, S. G. Mgr l'Archevêque a nommé le soussigné *directeur diocésain*. On peut s'adresser à lui pour toute demande de renseignements et surtout lui faire parvenir tous les noms qu'on voudra bien recueillir. Il est muni d'un diplôme de *zéléteur* tel qu'expliqué plus haut. On peut également de-

mander des notices expliquant l'Oeuvre davantage et donnant la liste des faveurs spirituelles indiquées. Des blancs de listes destinés à recevoir les noms seront aussi envoyés sur demande.

Un pressant appel est fait aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, ainsi qu'aux personnes laïques dévouées, pour inscrire le plus grand nombre de noms possible et procurer ainsi aux âmes des avantages si précieux qui vaudront peut-être à plusieurs le salut éternel et seront certainement profitables à toutes.

L'ABBÉ DENYS LAMY.

AU COUVENT DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

Le 12 février, lors du passage de S. G. Mgr l'Archevêque à Notre-Dame de Lourdes, les élèves du couvent, dirigé par les Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba, donnèrent une jolie séance en son honneur. Un drame intitulé: *Marie, à la grâce de Dieu*, a beaucoup intéressé l'auditoire assez nombreux malgré la tempête de *poudrière*.

Les petits garçons eurent aussi l'occasion de montrer leur talent pour les exercices gymnastiques et la déclamation.

Une adresse bien enluminée, lue par Melle Cossin, a beaucoup touché Monseigneur qui y répondit en faisant allusion aux progrès de la paroisse depuis dix-huit ans. Sa Grandeur exhorta aussi les Catholiques de ces régions à revendiquer courageusement leurs droits civils en même temps que leurs droits religieux. Si vous ne pouvez pas encore être représentés par un des vôtres au Parlement, — ce qu'il serait bon d'examiner sérieusement —, du moins ne votez que pour un candidat dont le chef s'engage à respecter les justes réclamations des Catholiques du Manitoba.

BENEDICTION DE L'EGLISE DE SWAN LAKE,

Ce matin là, le 16 février, le temps était bien froid, 25 degrés au-dessous de zéro, et les chemins qui conduisent de Saint-Alphonse à Swan Lake, 12 milles, étaient remplis. Aussi fallait-il les deux bons chevaux de M. Joseph Fifi pour conduire S. G. Mgr l'Archevêque en une heure et demie au village où s'élève la belle église dédiée à Saint-Martin de Tours, C'est le centre encore protestant d'un district qui devient rapidement catholique grâce à la venue de bons fermiers flamands qui sont d'excellents Catholiques.

L'église, construite par M. A. Perrault, de Somerset, a une fort belle apparence avec un joli clocher. L'intérieur est bien terminé, ainsi que la sacristie à deux étages. Elle serait parfaite si la voûte

n'avait pas été un peu gâtée. Elle ne coûte que \$4 500, dont \$4 000 prêtés par l'archevêché.

Le terrain de dix-huit acres, sur lequel est bâti l'église, a été obtenu comme par un miracle et à très bon compte, au grand désappointement des Protestants qui essayaient en vain de l'acquérir depuis plusieurs années. Un terrain de deux acres a été donné par M. De Roo pour servir de cimetière; il est à une distance de $\frac{3}{4}$ de mille de l'église.

Le R. P. Boniface Diedrichs dessert cette paroisse naissante, sous la direction du R. P. Charles Deutshler, curé de Saint-Alphonse, qui a surveillé la direction de l'église.

BENEDICTION D'UNE STATUE

AU COUVENT DE SAINT-LEON.

Le 16 février S. G. Mgr l'Archevêque s'est rendu en char de Mariapolis à Somerset, et de là, en voiture, à Saint-Léon, où il a béni, au couvent, une belle statue de la Vierge en terra cotta, don du R. P. Antoine Straub, curé de la paroisse.

Monseigneur, après avoir parlé de la dévotion à Marie, répondit aux deux adresses qui lui avaient été présentées, l'une, au nom des élèves, par Melle Wasser, et l'autre, au nom des paroissiens, par M. Azarie Labossière, président de la Ligue du Sacré-Cœur. Sa Grandeur félicita les élèves d'être si bien installés dans la superbe addition au couvent, due à la confiance des Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba dans l'avenir de la paroisse et du pays et à la sage direction du R. P. Curé. Monseigneur fit remarquer que sept élèves se préparaient aux brevets de l'État: ce qui montre que ce couvent n'a rien à envier aux autres institutions du même genre et que les paroissiens doivent l'encourager de plus en plus.

En répondant à la fière adresse des paroissiens, Monseigneur fit appel à la foi et au patriotisme de la population et l'exhorta à toujours maintenir haut et ferme le drapeau des revendications catholiques. Nous devons affirmer nos droits en tout temps, mais surtout en temps d'élection. Les Catholiques de langue française doivent apprendre des Anglais à réclamer la plénitude de leurs droits, sous peine de devenir la victime de leur mépris. Les Anglais ne respectent que ceux qui savent affirmer leurs droits, tandis qu'ils foulent aux pieds ceux qui ne savent pas se tenir debout devant eux. Si les Catholiques de la province entière s'entendaient et marchaient en une phalange serrée; ayant à leur tête, dans l'ordre civil, un homme capable de les rallier tous, il nous serait fait bonne et prompt justice.

Quelques chants canadiens fort gais ont clos agréablement cette

charmante fête de paroisse. Les élèves du couvent de Saint-Léon chantent très bien, mais il faut aussi entendre les élèves du couvent de Saint-Alphonse pour connaître tous les rossignols de la montagne du Tigre.

LA THESE ET L'HYPOTHESE.

Le nouvel archevêque de Cambrai, S. G. Mgr Chollet, en faisant ses adieux aux fidèles de son ancien diocèse de Verdun, leur disait, en parlant de Louis Veuillot :

“ Il ne connaissait pas la fameuse et, à mon avis, souvent ruineuse, distinction de la thèse et de l'hypothèse: la thèse que l'on admet sans doute, mais que l'on relègue au fond du temple du silence après lui avoir donné une adoration muette, et l'hypothèse que l'on professe avec tant d'entrain, qu'elle paraît être la reine et avoir tous les droits de la thèse. Le peuple finit par ne plus connaître les droits de Dieu et de l'Eglise parce qu'on n'ose plus les proclamer; il finit par croire aux fameux droits modernes, à force de voir combien on les ménage; et l'erreur va croissant, et la thèse disparaît de plus en plus dans l'ombre et sombre dans le silence.

“ Comme je le disais, il y a quelques jours, à nos chers séminaristes, soyons *romains*, absolument romains par la reconnaissance dans leur plénitude des droits de Jésus-Christ et du Saint-Siège; ne soyons pas *libéraux* par cette manie de plusieurs de mettre sur le même pied les droits de l'Eglise et ceux de l'Etat, de Dieu et du pouvoir civil, de se contenter du même traitement pour la vérité et l'erreur, pour toutes les opinions y compris les plus fausses.”

VETURE AU CARMEL DE SAINT-BONIFACE.

Le 11 février, jour de la fête de l'Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé la première cérémonie de vêtue qui ait eu lieu au Carmel de Saint-Boniface depuis sa fondation le 26 juillet 1912. La Rde Sœur Berthe de Jésus, née Berthe Fraser, de Montréal, a revêtu le saint habit, selon le rite touchant des filles de sainte Thérèse.

S. G. Mgr l'Archevêque a prononcé le sermon de circonstance et indiqué le rôle important qu'occupe un Carmel dans l'économie du gouvernement de la Providence divine. Sa Grandeur a ajouté qu'elle avait agréé avec une bien vive joie la fondation d'un Carmel dans le diocèse, parce que le besoin s'en fait particulièrement sentir dans ce pays de l'Ouest où domine l'hérésie. La prière et l'immolation de ces vierges du cloître sont un précieux auxiliaire dans la lutte qu'il faut constamment livrer pour défendre et revendiquer nos droits.

LA SUPERIORITE DES ECOLES CATHOLIQUES.

L'école publique neutre ne donne pas les résultats qu'on en est en droit d'en attendre. C'est là un fait que l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître. Aux Etats-Unis où le système fonctionne depuis un demi-siècle on est bien près d'en dénoncer la faillite. A preuve cette déclaration récente de l'évêque John W. Hamilton, de l'église méthodiste épiscopaliennne de Boston :

“ Les écoles publiques ne sont pas productrices de bonnes mœurs et de bonnes manières. Sous ce double rapport, l'Eglise catholique donne une meilleure éducation: chose bien regrettable à constater.”

ENTRETIEN AVEC S. G. MGR CHARLEBOIS, O. M. I.

S. G. Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., évêque de Béré nice et vicaire apostolique du Keewatin, est revenu de la province de Québec le 14 février et est reparti le 16 pour Le Pas. Sa Grandeur était allée pour affaires à Ottawa et à Montréal. Dans cette dernière ville un reporter du *Devoir* a eu, avec Monseigneur, une intéressante entrevue, que nous reproduisons avec plaisir.

* * *

-- Votre voyage, Monseigneur, avait-il pour objet la question des écoles ?

— Oh non ! il s'agissait d'une école tout au plus. La question des écoles semble devoir rester où elle en est: c'est-à-dire que les parents de la soixantaine d'enfants qui fréquentent les écoles catholiques sont contraints de payer double: tout en payant pour faire instruire leurs enfants à l'école catholique, ils paient encore l'impôt pour les écoles publiques. L'école catholique, au Pas, est bien modeste: les élèves sont répartis dans deux classes, lesquelles se trouvent dans la même bâtisse que la chapelle cathédrale et l'évêché.

C'est à propos d'une maison d'école pour les sauvages que je suis allé à Ottawa, reprend Mgr Charlebois. Le gouvernement nous avait depuis longtemps promis une école à Norway House. Les plans étaient faits. Mais, changeant tout à coup d'avis, le ministère nous en accorde une à Cross Lake, à 80 milles au nord de Norway House. Ce dernier endroit aurait été plus commode pour nous, à cause de la plus grande facilité des communications. Mais nous nous contentons de ce que nous pouvons avoir. Cette maison d'école coûtera \$60 000.

— Elle sera absolument gratuite, n'est-ce pas, Monseigneur ?

— Le Gouvernement nous accorde une subvention annuelle de

\$100 pour chaque sauvage à qui nous donnons le logement, l'habillement, la nourriture, l'entretien et l'instruction.

. . . Heureux les petits sauvages qui ignorent la vie chère !

* * *

— Quelle est donc, Monseigneur, l'origine du nom de votre paroisse ?

— Les avis sont partagés là-dessus. Les uns prétendent que ce nom fut donné par le chevalier de La Vérendrye, afin de rendre hommage à sa mère, originaire de l'Île du Pas; les autres affirment que ce nom vient du vocable sauvage *wapaskweyau*, qui signifie petit détroit. Quoi qu'il en soit la Compagnie de la Baie d'Hudson a défiguré ce nom français en en traduisant l'article: elle en a fait The Pas. Nous avons réclamé auprès de M. Rodolphe Lemieux, du temps qu'il était ministre des Postes, et il fit rétablir l'article français. Seulement, toute une bataille se livra autour de cela et certains Anglais firent tant et tant que M. Pelletier, le ministre actuel, voulant mettre tout le monde d'accord, fit insérer, dans l'almanach des bureaux de poste, les deux noms: Le Pas et The Pas. Seulement, comme la majorité est de langue anglaise, l'usage ne tardera pas à faire prévaloir celui-ci contre celui-là.

* * *

Mais Le Pas prospère. A l'arrivée de Mgr Charlebois, il y a seulement trois ans, il n'y avait qu'une quarantaine de catholiques canadiens et métis; maintenant il n'y en a pas moins de 450. La population du Pas est actuellement d'environ 1500 âmes. Et la municipalité, à peine érigée, vient de négocier un emprunt de \$250 000 afin d'établir des services d'éclairage électrique, d'aqueduc, d'égouts et de téléphone.

On a découvert récemment, à environ 90 milles du Pas, une mine d'or. Une compagnie a été formée, à Prince-Albert, pour en faire l'exploitation. Des chantiers sont déjà établis dans ce nouveau Klondike, qui se trouve au lac Castor; une centaine de personnes s'y sont fixées et l'on escompte que la tonne de minéral ne sera pas d'une valeur inférieure à \$2 000.

* * *

Puis Sa Grandeur nous parle de deux missionnaires qui évangélisent les Esquimaux de Chesterfield Inlet, l'un des points extrêmes du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Monseigneur leur avait expédié des provisions et du combustible, mais son envoi ne leur est pas parvenu parce que le bateau faisant le service entre Churchill et Chesterfield Inlet est arrivé trop tard d'Angleterre pour opérer son raccordement.

Sa Grandeur n'a pas pu communiquer avec les deux missionnaires depuis le 10 juin l'année dernière; mais un M. Hope, de Winnipeg, que Mgr Charlebois a rencontré en chemin de fer, lui a dit qu'à Fort Churchill, où il est allé, des sauvages lui ont raconté que les deux missionnaires et trois ou quatre commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Chesterfield Inlet, ayant réuni le combustible qui restait de l'an dernier, logent tous ensemble dans une unique chambre. Ils ont réussi à se procurer des balles et ils vivent de chasse tout comme ceux qu'ils évangélisent.

3 février 1914.

L. L.

DON GENEREUX DES ENFANTS DE MARIE.

Le 8 février, après les vêpres, M. l'abbé De Munter présenta à S. G. Mgr l'Archevêque, dans la sacristie de la cathédrale, le conseil et les membres de la Congrégation des Enfants de Marie de Saint-Boniface. Mademoiselle Blanche Dussault lut l'adresse ci-jointe à Sa Grandeur et Mademoiselle Marie Lemieux lui offrit une bourse de \$150 en or pour acheter un missel d'une grande valeur artistique pour la cathédrale.

MONSEIGNEUR,

Nous avons sollicité la joie de voir parmi nous le Premier Pasteur de Saint-Boniface pour offrir à Votre Grandeur nos reconnaissantes félicitations à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de son accession au trône archiépiscopal.

Presque toutes, Monseigneur, nous sommes nées pendant votre Episcopat et toutes nous avons appris à vénérer votre nom dès les jours de nos premiers balbutiements. Par cette présence auguste en toute notre vie, vous nous représentez toute l'Eglise de Dieu: car, c'est vous que nous avons toujours contemplé, dès nos premières visites à l'ancienne cathédrale avec l'admiration émerveillée de l'enfance, avec la révérence émue d'une foi plus éclairée, quand vous pontifiez au nom de Notre-Seigneur en nos grandes cérémonies liturgiques.

En ce jour des hautes solennités, où le Ciel plus abondamment répand ses grâces par votre Saint Ministère, nous, les Enfants de Marie, vos petites enfants, ambitionnons une part spéciale aux mystères que vous célébrez, à ce divin sacrifice où s'immole par vos mains Jésus, le Fils de Marie, notre Mère bénie.

Pour nous y rappeler plus certainement à votre puissante prière, à votre bénédiction féconde, nous demandons de pouvoir vous offrir, Monseigneur, un Missel, — un Missel un peu digne de votre haute place dans l'Eglise de Dieu, un peu digne aussi de la place que vous occupez dans nos cœurs.

Daignez, Monseigneur, agréer notre humble offrande, et bénir nos âmes et nos vies pour qu'elles puissent toujours et de plus en plus réjouir notre Patronne et notre Mère bien-aimée.

LES ENFANTS DE MARIE DE SAINT-BONIFACE.

* * *

Monseigneur répondit en rappelant que l'on ne demande pas autre chose aux Congréganistes que d'être des chrétiennes modèles, vivant selon leur baptême et de leur baptême. Sa Grandeur ajouta qu'elle avait elle-même suggéré ce don, afin de donner aux demoiselles congréganistes de la paroisse l'occasion de faire un grand acte de foi et de se rappeler leur noble mission de chrétiennes et de canadiennes françaises.

VÊTURE ET PROFESSION CHEZ LES BÉNÉDICTINES.

Le 10 février, fête de sainte Scholastique, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtue et de profession religieuse chez les Rdes Sœurs Bénédictines du Manitoba à Winnipeg. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Marie-Bernadette, née Francisca Zylla; Christine, née Catherine Habinska; Clémentine, née Caroline Janicka; Marie-Marguerite, née Antonia Kaminska; Marie-Françoise, née Joanna Lubkowska, et Aveline, née Francisca Pietron. Ont prononcé leurs premiers vœux les Rdes Sœurs Marie-Scholastica, née Rosalia Janicka; Marie-Benedicta, née Rosalia Malinowska, et Marie-Cæcilia, née Anna Sacha.

Le sermon de circonstance a été prononcé en polonais par le R. P. Kowalski, O. M. I., curé du St-Esprit. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de la communauté, rue Pritchard. Bien des larmes furent versées dans l'auditoire lorsque le pontife lui-même coupa les cheveux aux nouvelles professes.

UN FERVENT AMI DE LA RACE FRANÇAISE.

Nos lecteurs savent avec quelle ardeur et quelle logique M Thomas O'Hagan, M. A., Ph. D., de Windsor, Ont., défend la cause scolaire de nos compatriotes de l'Ontario. Cette sympathie pour la race française a toujours été l'un des traits caractéristiques de sa carrière. En 1909 il mettait la dédicace suivante en tête de l'un de ses volumes d'*Essais*:

“ To his fellow-countrymen, the French Canadians and Acadians,

who, speaking the language of Bossuet and Lamartine, have added Lustre to our Canadian Citizenship, Virtue to our Canadian Homes, and Joy to our Canadian Firesides, this volume is dedicated in sincere admiration, by the author."

VOÛTE DE SÛRETÉ POUR LES VIEUX LIVRES RARES.

S. G. Mgr l'Archevêque a eu soin de faire construire trois voûtes de sûreté parfaitement solides et sèches, sous l'entrée du Petit-Séminaire, pour les vieux livres rares et surtout les vieux livres canadiens. Une de ces voûtes a déjà reçu la collection de *La Minerve*, don de l'honorable Juge S. Beaudin, les collections de *la Revue Canadienne*, de *l'Opinion Publique*, du *Cabinet de Lecture paroissiale*, de *La Vérité*, des *Relations des Jésuites*, (édition de Thwaites en 73 volumes) et plusieurs livres canadiens difficiles à trouver. Ces collections et ces livres demeurent la propriété de la *Corporation Archépiscopale*, qui n'a pas de voûte de sûreté pour les préserver de l'incendie.

Les amis des vieux livres canadiens, possesseurs de quelques volumes rares ou de doubles, sauront donc qu'il y a désormais un endroit sûr pour les recevoir à Saint-Boniface, où se trouve la seule bibliothèque nationale française depuis Ottawa jusqu'au pôle nord.

L'honorable sénateur A.-A.-C. LaRivière vient de nous faire présent de sa collection du *Hansard* et de plusieurs livres précieux.

L'ALMNACH FRANCAIS DE L'OUEST CANADIEN.

L'Almanach Français de l'Ouest Canadien, que nous avons le bonheur d'annoncer l'an dernier dans cette même page, vient d'entrer dans sa troisième année. Nous sommes heureux de saluer ce vaillant messager qui vient pour la troisième fois frapper à la porte des foyers canadiens-français pour leur redire toutes les luttes que l'on supporte là-bas pour garder intact le dépôt sacré de leur langue. *L'Almanach Français de l'Ouest Canadien* ne le cède pas en richesse d'exécution typographique aux meilleurs almanachs de France. Les gravures sont parfaitement exécutées et la couverture représente une splendide tête de Christ portant sa croix. Les articles sont bien choisis et intéressants. L'almanach donne la dernière partie de la *Notice sur la Rivière Rouge*, commencée l'an dernier et reproduite d'un petit opuscule rarissime publié en 1843 dû probablement à la plume de Mgr Provencher. Les bibliophiles se consoleront de ne pas avoir l'ouvrage original en se procurant les deux dernières années de *L'Almanach Français de l'Ouest Canadien*. Nos remerciements à l'éditeur pour l'envoi d'un exemplaire.

7 février 1914.

L'Action Sociale.

DING ! DANG ! DONG !

— La division de la paroisse Saint-Joachim d'Edmonton est définitivement décidée. Un comité vient d'être chargé de travailler sans délai à la construction d'une nouvelle église de \$100 000 à proximité de l'ancienne. Cette nouvelle église, placée sous le patronage de Saint-Joseph, appartiendra aux fidèles de langue française. C'est la deuxième paroisse française à Edmonton.

— S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, est revenu de Québec le 19 février, en compagnie de Mgr Dugal, vicaire-général de Chatam et son ami, qui va se reposer quelque temps à Régina. Les voyageurs ont passé la journée du 20 à l'archevêché. Sa Grandeur a donné le soir une conférence aux élèves du Petit-Séminaire.

— Nos abonnés, qui ne conservent pas la collection des *Cloches*, nous rendraient grand service en voulant bien nous retourner le dernier numéro, celui du 15 février. Par suite d'une erreur dans le tirage, notre réserve est très petite.

— M. l'abbé Saint-Denis, l'auteur de *l'Ordo* de l'Ouest, rappelle dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, qu'il est permis en carême de chanter des messes quotidiennes de *Requiem* aux semi-doubles, aux simples et aux fêtes non privilégiées, ainsi que deux jours doubles par semaine en vertu d'un indult accordé au diocèse de Montréal, — indult que possède aussi le diocèse de Saint-Boniface. Le changement apporté par la réforme ne concerne que les messes basses (privées). En carême on peut n'en dire qu'une chaque semaine, le premier jour libre.

— La maison Langlais et Fils, 117, rue Saint-Joseph, Québec, a en mains 2 000 exemplaires au moins de nos paroissiens notés. Prix: \$12 la douzaine; \$85 le cent. Pour commande plus considérable le prix pourrait probablement être encore réduit.

— Le Congrès annuel de *l'Association Franco-Canadienne* de la Saskatchewan sera tenu à Prince-Albert les 16, 17 et 18 juin.

— Le 17 février la *Conférence de Saint-Vincent de Paul* de Saint-Boniface a donné une séance publique au Collège. Elle a fait connaître le travail qu'elle fait au milieu de la population catholique de la ville. Le secrétaire, M. A. LaRivière a lu un rapport et S. G. Mgr Béliveau a donné une conférence. La séance était présidée par M. L. J. Collin, président de la *Conférence*. M. H. Béliveau, le trésorier, était aussi présent.

— Toutes les œuvres de Maurice Maeterlinck, auteur belge, ont été mises à l'Index.